



Le

JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES

Samedi 8 juillet 2023

10^e ÉDITION



DE 9 H À 13 H

Producteurs, transformateurs locaux
et dégustations sur place, de 9 h à 13 h
sur le terrain devant l'église!

DÈS MIDI

INAUGURATION

DU PARC AU-COEUR-DU-VILLAGE

- Pique-nique en famille
- Présence de camions de rue
- Chansonnier : Josh Adams
- Activités pour la famille
- Historique du parc

Apportez vos chaises et vos couvertures!



MERCI À NOS PARTENAIRES



SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon.....	p. 2
Résumé procès-verbal.....	p. 3 et 4
Informations municipales.....	p. 5
Mot de l'inspecteur.....	p. 6
Médailles pour chiens.....	p. 7
Fabrique.....	p. 8
FAD00.....	p. 9
Loisirs St-Simon.....	p. 10
Bibliothèque.....	p. 11
Comité d'embellissement.....	p. 12
SARCA.....	p. 13
Bandes riveraines.....	p. 14
Feux à ciel ouvert.....	p. 15
Sécurité incendie.....	p. 16
Régie des déchets.....	p. 17
UPA.....	p. 18
Parrainage civique.....	p. 19
Journée des finissants.....	p. 20
Nos professionnels.....	p. 21 à 24



Ceci est un bulletin d'information mensuel

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : loisirs@saint-simon.ca. Consultez notre site web : www.saint-simon.ca

À la mairie...

CONSEIL MUNICIPAL



MAIRE



M. Simon Giard
450 798-2751

- Siège d'office sur tous les comités

CONSEILLER 1



M. Patrick Darsigny
450 278-2530

- Maire suppléant
- Ressources humaines et CNESST
- Relations avec les citoyens
- Immobilisation
- Entente intermunicipale
- Administration et finances

CONSEILLER 2



M. David Roux
450 798-2098

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Bibliothèque
- Substitut Loisirs
- Substitut Régie des déchets

CONSEILLER 3



M. Alexandre Vermette
450 278-8268

- Voirie et travaux publics
- Sécurité du Québec
- Service incendie et mesures d'urgence
- Comité de développement

CONSEILLER 4



Mme Angèle Forest
450 518-2931

- Politique de la famille et des aînés
- Comité-école NDP
- Comité d'embellissement
- Relations avec les organismes (Pavillon de la Joie, Fadoq, Aféas, etc)
- Substitut Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

CONSEILLER 5



M. Bernard Beauchemin
450 278-2592

- Cours d'eau
- Agriculture et environnement

CONSEILLER 6



M. Réjean Cossette
450 261-7741

- Loisirs
- Régie des déchets
- Hygiène du milieu

Administration

450 798-2276

Directrice générale

Mme Johanne Godin poste 220
johanne.godin@saint-simon.ca

Directrice générale adjointe

Mme Rosemarie Delage poste 221
rosemarie.delage@saint-simon.ca

Directeur des travaux publics

M. Martin Berthiaume poste 222
martin.berthiaume@saint-simon.ca

Inspecteur en bâtiment et environnement

M. Alexandre Thibault poste 223
inspecteur@saint-simon.ca

Adjointe administrative

Sophie Pineault poste 224
admin@saint-simon.ca

Coordonnatrice en loisirs

Mme Roxanne Carbonneau poste 225
loisirs@saint-simon.ca

Service Incendie

Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif 450 778-8300 poste 8550

Services publics

SERVICE D'URGENCE

9-1-1

École Notre-Dame-de-la-Paix

450 773-7210

Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

Claire Bousquet, responsable
450 798-2276, poste 232

Fondation Caramel

Contrôle animalier
450 549-2935

A.F.E.A.S.

Évelyne Boulard Roy, présidente
450 798-2589

Loisirs St-Simon Inc.

Camille Darsigny, présidente
450 502-2281

Fabrique Saint-Simon (Sacristie)

Yvon St-Maurice, président
450 798-2151

Pavillon de la Joie

Bruno Giard, président
450 779-3896

FADOQ

Michel Plante, président
450 798-2601

APEH Richelieu Val-Maska

Renée-Claude Paré, directrice
1 855 681-8556

Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée. Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant **le premier jour de chaque mois, avant 16h.**

Coordonnées

Bureau municipal : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0

Téléphone : 450 798-2276 • Télécopieur : 450 798-2498

Courriel : info@saint-simon.ca • Site Internet : www.saint-simon.ca

Heures d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saint-simon.ca sous la rubrique Municipalité, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON
TENUE LE 6 JUIN 2023 À 20 H.

Lors de cette séance, il a été résolu :

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ORDRE DU JOUR

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3 - PROCÈS-VERBAUX

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023.

4 - PÉRIODE DE QUESTION

5 - FINANCES

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **205 640,83 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **33 710,97 \$**.

> D'approuver les comptes à payer au montant de **20 564,85 \$**.

6 - ADMINISTRATION

> De fermer le bureau municipal durant la période de vacances estivales du 30 juillet au 5 août 2023 inclusivement.

> D'adhérer au service régional de gestion des archives de la MRC des Maskoutains et de considérer que les besoins de la Municipalité pour le service seraient approximativement de 90 heures, pour l'année 2024.

> D'appuyer la demande de la MRC des Maskoutains, adressée au MTQ, de se porter acquéreur du tronçon ferroviaire d'une longueur de 45,2 km, situé entre Saint-Hyacinthe et Farnham, afin que soit développé un ambitieux projet de lien cyclable en site propre à portée régionale.

> D'accepter la démission de Maély Laflamme à titre de préposée à l'entretien.

> D'autoriser la participation de trois (3) élus au 81^e congrès de la FQM qui se tiendra à Québec, du 28 au 30 septembre 2023, au montant de 945,00 \$/congressiste plus les taxes applicables.

7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

> D'autoriser le dépôt d'un projet d'étude de faisabilité pour le regroupement des services de sécurité incendie de la MRC des Maskoutains dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité et d'en assumer une partie des coûts.

8 - TRANSPORT ROUTIER

> D'adjuger le contrat de services professionnels pour l'étude géotechnique et de caractérisation environnementale de sols dans le cadre du projet d'aménagement d'un stationnement au bureau municipal, à l'entreprise Laboratoires de la Montérégie inc. au montant de 11 700 \$ avant les taxes.

> D'autoriser l'achat, la pose et l'alignement de pneus d'été sur le Chevrolet Silverado 2018, au montant de 1 539,82 \$ taxes incluses à l'entreprise Point S/Pneus Robert Bernard.

9 - HYGIÈNE DU MILIEU

> De procéder à l'inscription, au coût de 50 \$, de monsieur Bernard Beauchemin à l'assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassin versant de la Yamaska, qui se tiendra le jeudi 15 juin 2023, au centre des congrès Le Castel de Granby.

> De prendre acte du dépôt du rapport annuel 2022 sur la gestion de l'eau potable préparé dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

10 - URBANISME

> D'appuyer la demande d'autorisation modifiée adressée par Réseau Encans Québec inc. à la Commission de protection du territoire agricole afin d'y ajouter l'usage « activités d'encan d'animaux ».

11 - LOISIRS ET CULTURE

> De prendre acte du procès-verbal de l'assemblée du 29 mai 2023 des Loisirs St-Simon Inc.

> De verser aux Loisirs St-Simon inc. un montant de 10 000 \$ représentant 50% du montant prévu pour le camp de jour estival, adopté au budget 2023.

> De remettre aux Loisirs St-Simon inc. le montant prévu au budget de l'année 2023 concernant les immobilisations, selon leurs besoins réels, jusqu'à concurrence du montant disponible de 30 000 \$.

> Avis de motion est donné par le conseiller Réjean Cossette à l'effet que le Règlement # 553-01-23 concernant l'enlèvement des résidus domestiques dans les limites de la Municipalité, sera adopté lors d'une séance ultérieure. L'objet de ce règlement est de modifier notre règlement relatif à la gestion des résidus domestiques afin de demeurer conforme à la réglementation de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains.

13 - RÈGLEMENTS

> D'adopter le Règlement # 580-23 déterminant le territoire assujéti au droit de préemption ainsi que les fins municipales pour lesquelles les immeubles peuvent être acquis.

14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - CORRESPONDANCE

16 - AFFAIRES NOUVELLES



**LA PROCHAINE SÉANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU
LE MARDI 4 JUILLET 2023
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL SITUÉ AU
49 RUE DU COUVENT
À COMPTER DE 20 H**



FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 26 juin 2023 pour la fête Nationale et le lundi 3 juillet 2023 pour la fête du Canada.

GAZON COUPÉ DANS LES RUES

Selon l'article 17 du règlement G200 de Saint-Simon, il est mentionné que : Il est interdit à toute personne, à l'exception des officiers ou commettants municipaux, de jeter, déposer, lancer ou de (...) du gazon, des branches, des débris, des déchets, du fumier ou tout objet quelconque sur un terrain privé ou sur la voie publique ou dans un endroit public, y compris les terrains appartenant à la municipalité, (...).



BACS BRISÉS

Si votre bac pour la collecte est brisé lors de sa levée par l'entrepreneur, il vous suffit de communiquer avec la Municipalité au 450 798-2276 poste 0 et nous allons faire une demande de réparation auprès de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains afin que celui-ci soit réparé, SANS FRAIS.

LES BACS BRUNS ET LES BACS VERTS NE DÉMÉNAGENT PAS !

Tous les bacs de récupération (verts) et les bacs de résidus domestiques (bruns) fournis et distribués par la Municipalité de Saint-Simon demeurent la propriété de la Municipalité. Le numéro de série qui y est apposé correspond à chaque adresse civique.

ATTENTION : Lors d'un déménagement, les bacs bruns et verts doivent obligatoirement rester avec l'immeuble (maison), ils ne sont pas transférables à un autre immeuble.

PROCHAINE COLLECTE DES GROS REBUTS : MERCREDI 28 JUIN

CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR



RAPPORTS DE VOISINAGE

Chaque municipalité a ses propres règlements applicables sur l'ensemble de son territoire. La réglementation d'urbanisme est un outil qui couvre un large éventail de dispositions et critères de toutes sortes visant à assurer une cohabitation harmonieuse entre les citoyens.

Toutefois, bien des cas problématiques entre voisins vont au-delà des compétences du monde municipal et sont assujettis à des lois provinciales, tel que le code civil du Québec.

Par exemple :

- Les limites de propriété et le bornage des terrains
- L'accès temporaire à la propriété d'autrui
- L'empiètement d'une construction sur une propriété voisine
- L'aménagement d'une ouverture (fenêtre, porte) à moins de 1,5 m d'une propriété voisine
- Droit de passage
- Écoulement des eaux
- Branches et arbres encombrants

Cela dit, bien que la municipalité n'ait pas toujours les compétences et les outils pour agir sur certaines problématiques, vous pouvez vous informer en cas de doute et nous serons en mesure de vous diriger vers la bonne ressource pour vous aider, selon le cas.

Je vous invite à communiquer avec le bureau municipal au 450 798-2276 ou avec l'inspecteur à inspecteur@saint-simon.ca pour tous les détails concernant un projet ou pour des demandes de permis.

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment



RENOUVELLEMENT DES MÉDAILLES POUR LES CHIENS

Il est maintenant temps de procéder au renouvellement des médailles de chiens. La Municipalité a fait parvenir à tous les propriétaires de chiens qui ont déjà enregistré leur chien, une facture. Nous vous invitons donc à effectuer votre paiement **au bureau municipal** afin d'éviter d'être en infraction avec la réglementation en vigueur. Selon le règlement numéro 515-16 relatif aux animaux, la licence annuelle est valide du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024. L'identification des chiens est une exigence légale au niveau des règlements municipaux et **provinciaux**.

Prenez note que des constats d'infractions pourront être donnés pour toutes les licences qui contreviennent à la réglementation.

Prix de la licence : 25 \$

Si votre chien est stérilisé, vous profiterez d'un rabais de 5 \$.



Présentez-vous au bureau municipal afin de recevoir votre médaille et pour acquitter les frais relatifs aux licences. Voici les différents modes de paiement acceptés :

- Argent
- Carte de débit
- Chèque à l'ordre de la Municipalité de Saint-Simon

Notez aussi que pour donner suite à l'adoption d'un nouveau chien, vous disposez de 15 jours pour procéder à son enregistrement auprès de la Municipalité. C'est votre responsabilité en tant que propriétaire de chien. Malheureusement, le même principe s'applique lorsque votre chien décède ou si vous vous départissez de votre animal.

Pour toute question, adressez-vous à la Municipalité de Saint-Simon, il nous fera plaisir de vous expliquer les options en détail.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le cimetière et le poste de chargement d'eau potable ne sont pas des parcs à chiens. En effet, selon le règlement #515-16, chapitre 3, section 4- Le contrôle : 3.22aucun chien ne peut se trouver sur la place publique, à moins qu'il ne soit contrôlé et **tenu en laisse par son gardien....**

Chapitre 4 : chats

Tout gardien d'un chat qui va à l'extérieur est tenu de faire **stériliser** ledit chat au préalable.

L'unité des Semeurs

Pour connaître les renseignements de la semaine
de l'Unité des Semeurs :

museestephrem.com/pastoral/feuilleton-paroissial

Pour les renseignements sur les événements
à venir dans notre diocèse, aller sur le site web : ecdsh.org

Dimanche 18 juin

La messe de 10 h à Saint-Simon
sera sous le thème de la fête des Pères!

Dimanche 30 juillet

À Sainte-Hélène à 10 h,
messe du 20^e anniversaire de l'Unité des Semeurs
avec des invités comme
Yvon Alix et Mgr Rodembourg.



HORAIRE DES MESSES DANS L'UNITÉ DES SEMEURS :

1^{er} et 3^e dimanche

9 h Saint-Théodore et Saint-Jean-Baptiste
10 h Saint-Simon
10 h 45 Saint-Nazaire et Saint-André d'Acton

2^e et 4^e dimanche

9 h Saint-Hugues, Saint-Ephrem et Saint-Liboire
10 h 45 Saint-Valérien, Saint-André d'Acton
et Sainte-Hélène



BUREAU

4 rue Saint-Jean-Baptiste 450 798-2151
Horaire le JEUDI de 9 h à 11 h 30

SECRÉTAIRE

Francine Chicoine 450 798-2151
fabrique.st-simon@mailo.com

ABBÉS

Alain Mitchell, prêtre-curé
Tél. : 450 223-9870
alainmitchell52@outlook.com

Brice Séverin Banzouzi,
prêtre collaborateur

Tél. : 450 794-2131

Koffi Matthieu Yao,
collaborateur

Tél. : 450-522-2738

ANIMATRICE DE COMMUNAUTÉ

Marielle DeGrandpré 450 798-2091

RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES À L'ÉGLISE

Chantal Cusson 450-501-5539

RÉGION RICHELIEU YAMASKA

CLUB ST-SIMON

45, rue du Couvent
Saint-Simon
Québec J0H 1Y0

Pensée :

Avoir un fils c'est bien ...; en faire un homme c'est mieux!

**Briser la solitude, contactez-nous!
Joignez-vous à nous!**

**15 juin, journée mondiale contre à la maltraitance des aînés!
Heureuse fête des Pères!
Joyeuse Saint-Jean-Baptiste!**

LA MALNUTRITION CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

Près de 4 aînés sur 10, au Québec, risquent de souffrir de dénutrition (déficit en calories et en autres éléments nutritifs essentiels), ce qui signifie que plusieurs personnes âgées manquent de **calories, de protéines, de vitamines B complexe et de certains minéraux**. Ces personnes constituent le groupe d'âge le moins bien nourri de la population au Canada.

Les aînés les plus vulnérables à une dénutrition sont ceux qui ont perdu du poids involontairement : une perte de 10 livres en 6 mois, non désirée = problème!

La personne âgée qui sort de l'hôpital, car la dénutrition est fréquente après quelques jours d'hospitalisation; l'aîné déprimé à cause d'un deuil, d'un déménagement, de l'isolement, etc.; la personne âgée qui vit seule : 30% des 65 ans, 56% des 85 ans...

Quelques indices qui pourraient justifier une alerte en regard de la nutrition.

Si le **frigo est vide**; si la personne semble **plus faible** que d'habitude, semble avoir **perdu du poids**, si elle mentionne qu'elle a **éliminé la viande ou les produits laitiers de son alimentation**.

La situation en général

La dénutrition se manifeste par de la **fatigue, de l'irritabilité, de la faiblesse, des trous de mémoire, une perte de la force musculaire, etc.**

L'appétit diminue avec l'âge, mais contrairement à ce qu'on pourrait penser, **certaines besoins nutritifs augmentent**. Un grand nombre d'aînés ont du mal à atteindre leurs **besoins en protéines**. Le **manque de vitamines B 12** est fréquent chez les personnes qui prennent des **antiacides (ex.: Losec, Nexium, Prévacid, Pantoloc, Dexilant)**.

D'autres facteurs de risque de dénutrition

La personne qui prend **plusieurs médicaments**; 36% en prennent de 5 à 9 par jour. La personne qui **saute régulièrement un repas** par jour et qui **ne cuisine jamais** ou presque; la personne qui n'a **pas assez d'argent** pour acheter les aliments de base... Près d'un aîné sur 5 de 65 ans et plus, vis avec moins de 20,000\$ par année; la personne qui **a du mal à mastiquer** les aliments à cause de problèmes dentaires...

Si la situation vous inquiète, parlez-en avec la personne et allez chercher de l'aide!

Avec la collaboration de Mme Louise Lambert-Lagacé, nutritionniste, contactez une intervenante des aînés ou Fondation AGES, vieillir mieux!

Votre conseil d'administration

Président :

Michel Plante..... 450 798-2601

Vice-présidente :

Gaétane Boulet..... 450 798-2040

Trésorière :

Jacynthe Jacques..... 450 796-5262

Secrétaire :

Sylvie Morin..... 450 791-2260

Administratrices :

Jeannine Boulais..... 450 798-2777

Lise Brunelle 450 798-2525

*Anniversaires
de juin*

Mmes Denise Racine, Denise Pelletier,
Louise Côté Charbonneau,
Jocelyne Lussier, Denise Morin,
Marielle Tremblay, Marthe Cloutier.

Mrs. Claude Daigle, Guy Chevrier,
Alain Cournoyer

Prompt rétablissement

aux personnes hospitalisées
ou à la maison.

Intervenante des aînés :

Mme Annie Quintal
450 502.4395
ou projet.images@gmail.com

Sincères sympathies aux personnes
endeuillées.

**Les activités habituelles sont
terminées pour la saison estivale.**

NOUVELLE

Responsable des cartes de membres :

Mme Jacynthe Jacques • 450 796-5262,
elle vous contactera pour le renouvellement
de votre carte de membre.

CAMP
DE
JOUR
ÉTÉ 2023



**LE CAMP DE JOUR ARRIVE
À GRANDS PAS!**

Avez-vous complété la fiche santé
de votre enfant?
Elle est disponible sur le site internet
de la municipalité et vous l'avez
également reçue par courriel en même
temps que votre facture estivale.

Toute l'équipe vous attend
avec impatience
avec une foule d'activités.

**CHOSSES À APPORTER
TOUS LES JOURS AU CAMP :**

- Un lunch froid avec deux collations,
avec une glace de type Ice Pack
- Une bouteille d'eau
- Crème solaire
- L'enfant doit avoir eu une première
application de crème solaire le matin,
à la maison.
- Des vêtements adéquats pour les
variations de température
- Espadrilles si l'enfant vient au camp
de jour en sandales
- Chapeau ou casquette
- Costume de bain et serviette

***Veuillez prendre note que nous
ne sommes pas responsables des vêtements
tachés, déchirés ou perdus***

***IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER LES
EFFETS DE VOS ENFANTS***

ACTIVITÉS *gratuites!*
6^e ÉDITION
FÊTE
familiale

**SAMÉDI 17 JUIN
DÈS 14 H**

**JEUX GONFLABLES
JEUX D'EAU
PARCOURS DE POMPIER
ET PLUS...**



**AU TERRAIN
DES LOISIRS**

50 rue des Loisirs, Saint-Simon

Venez en grand nombre!



**SERVICE DE BAR OFFERT SUR
PLACE, AU PROFIT DES LOISIRS.**



BIBLIOTHÈQUE
LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

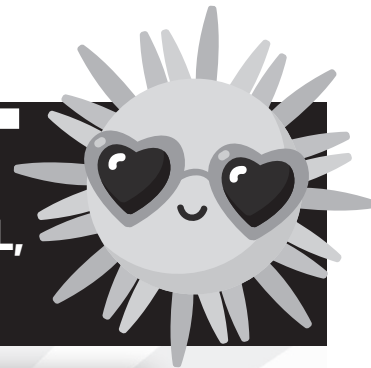
47, rue du Couvent, au 2^e étage
450 798-2276 poste 232
Courriel : biblio@saint-simon.ca
Portail : <http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813/>

**HEURES D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Mardi de 11 h à 12 h et de 18 h 30 à 20 h

HORAIRE ESTIVAL

DÈS LE 27 JUIN 2023, LA BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE SERA OUVERTE, SELON L'HORAIRE ESTIVAL,
C'EST-À-DIRE, LES MARDIS SOIR DE 18 H 30 À 20 H



NOUVEAUTÉS!



NOUVEAUTÉS!

POUR CONSULTER LES DOCUMENTS DISPONIBLES EN LIGNE :

Rendez-vous sur le site de la Municipalité de Saint-Simon (www.saint-simon.ca) et consultez la section « Loisirs et Culture » de l'onglet « Service aux citoyens ». Dans la partie concernant la bibliothèque, cliquer sur le lien « Pour connaître les nouveautés » (<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813/>).



CULTIVER LES PETITS FRUITS — LES FRAISES



Les fraises sont des petits fruits extrêmement populaires dans le monde entier. Aujourd'hui, les variétés que l'on connaît sont issues d'un croisement entre une fraise d'origine nord-américaine, la fraise de Virginie, et une autre originaire d'Amérique du Sud, la fraise du Chili.

Choisir les plants

Rien n'est plus facile que de cultiver vos propres fraises. Vivaces et très rustiques, on compte plusieurs centaines de variétés de fraisier. Vous pouvez choisir de les cultiver à partir de graines ou d'acheter de petites plantes prêtes à être transplantées. L'achat de vos plantes représente certainement l'option la plus simple. Il existe essentiellement trois types de plantes parmi lesquelles choisir: remontants, non-remontants et continus. La sélection se fait en fonction des conditions climatiques, du sol et de l'usage.

Les fraisiers remontants (jours longs) :

Faciles de culture, ils sont reconnus pour leurs qualités culinaires. Abondante production de petites fraises en deux temps et sur une longue période, soit de juin-juillet jusqu'au premier gel.

Les fraisiers non remontants (jours courts) :

Pour ces plants sensibles à la longueur du jour, la production de fraises se produit une seule fois sur une période d'une à trois semaines. Ils produisent les plus grosses fraises et sont les plus populaires. Les fraisiers non-remontants se divisent en trois variétés : hâtives, mi-saison et tardives.

- Les fraisiers hâtifs : Ils produisent du début à la fin juin. En voici quelques cultivars : Annapolis, Clery, Wendy, Veestar.
- Les fraisiers mi-saison : Ils produisent de la mi-juin à la mi-juillet. En voici quelques cultivars : Chambly, Génèreuse, Jewel, Kent, St-Jean d'Orléans et Saint-Pierre.
- Les fraisiers tardifs : Ils produisent du début à la fin juillet. En voici quelques cultivars : Albion, St-Laurent, Seascape.

Les fraisiers continus (jours neutres) :

Insensible à la longueur des jours, ils ont une floraison et une production continues, tant que la température le permet.

Cultiver les fraises

Les plants de fraises se cultivent en pleine terre dans un endroit ensoleillé du potager ou de la platebande. Pour une grosse production, plantez au jardin. Cependant, vous pouvez obtenir d'excellents résultats en pot sur le balcon ou la terrasse, surtout si l'espace est limité. Jardinières, paniers suspendus, sacs géotextiles: vous avez le choix!

Quelques options s'offrent à vous lors de la plantation: en rangs (pour les plants non-remontants, ou les cultivars avec beaucoup de stolons) ou sur une butte (pour les fraisiers continus ou remontants). Les deux façons sont bonnes.

Exposition : plein soleil et mi-ombre

Type de sol : légèrement acide et riches en humus, meuble, toujours frais et bien drainé

Étapes pour la plantation en pleine terre :

Pour la majorité des jardiniers, la plantation se fait généralement au printemps, dès que vous êtes en mesure d'ameubler la terre. De cette façon, les plantes sont bien établies avant l'arrivée du temps chaud en juillet.

1. Choisir un emplacement plein soleil.
2. Vérifier que le sol est fertile, riche et bien drainé.

3. Ameubler le sol et creuser pour enfouir le plant à la hauteur du collet.
4. Ajouter un bon compost dans le trou.
5. Placer la plante dans le trou et étaler les racines sur les côtés du monticule.
6. Remplir le trou jusqu'à ce que le sol soit au niveau du milieu de la couronne, puis tasser le sol autour des racines.
7. Bien arroser.
8. Espacer les plants de 30 cm pour une plantation en butte ou entre 40 et 50 cm pour la culture en rangs.
9. Ajouter de la paille ou un paillis.

Étapes pour la culture en pot :

Les fraisiers produisent bien en jardinières suspendues ou dans de grandes jarres percées de plusieurs ouvertures. Il est préférable de choisir des variétés remontantes pour de petits espaces ou au balcon.

1. Choisir un emplacement plein soleil qui offre entre six et huit heures d'ensoleillement.
2. Planifier la plantation en contenant lorsque les risques de gel ne sont plus à craindre.
3. Choisir un contenant (pots et autres) foncé qui se draine bien. Les sacs en géotextile, de type Smart Pot, sont de bons choix.
4. Préparer un mélange moitié terreau et moitié compost.
5. Étaler délicatement les racines.
6. Couvrir de terre, tasser le sol et bien arroser.
7. L'automne arrivé, laisser dans les sacs de géotextile ou transplanter en pleine terre.

Entretien des plants de fraises

Sans être capricieux, les fraisiers nécessitent un entretien régulier. Les soins apportés leur permettront de rester vigoureux et d'assurer une belle production de bonnes et jolies fraises bien juteuses.

Arrosage : Arroser régulièrement lors de la fructification de sorte que les plants ne manquent jamais d'eau.

Paillage : Étendre un paillis naturel après le repiquage pour cueillir des fraises « propres » et désherber régulièrement.

Fertilisation :

- En pot, bien fertiliser avant et après la récolte avec un engrais naturel.
- En pleine terre, faire un bon apport de compost avant la plantation. Quatre à six semaines plus tard, répandre un engrais naturel.

Taille : Les plants produisent des tiges rampantes (stolons) qui s'enracinent avec le temps. Ces nouveaux plants prennent l'énergie de la plante principale produisant des fruits plus petits. Pour éviter l'épuisement de la plante et favoriser sa fructification, limiter le nombre de stolons émises par le pied principal au nombre de plants que l'on souhaite pour l'année suivante.

Protection :

- Au printemps, recouvrir en cas de risque de gel.
- En hiver, bien recouvrir les plants de paille pour les protéger des rigueurs de l'hiver.

Maladies et ravageurs : L'oïdium (blanc), les taches foliaires, les taches pourpres, la pourriture des racines et la moisissure grise. Les charançons de la racine du fraisier, les drosophiles à ailes tachetées, les vers blancs et les punaises ternes.

LA FORMATION CONTINUE



Que ce soit dans le secteur de la santé, de la technologie de l'informatique ou de l'éducation, il est essentiel que les individus poursuivent leurs apprentissages tout au long de leur carrière.

La formation continue chez les adultes peut répondre aux besoins des employeurs qui souhaitent garder leur organisation à la fine pointe des pratiques de son secteur, mais également à l'employé qui désire évoluer professionnellement. Différentes institutions peuvent offrir de la formation afin de répondre tant aux besoins de l'employeur que de l'individu. Pensons notamment à Parcours formation, le service aux entreprises du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, qui contribue à la performance des entreprises et au développement des compétences des travailleurs.

Des formations personnalisées sont offertes aux employeurs et aux particuliers, de même que différents programmes complets et de perfectionnement. Au SARCA, nous rencontrons régulièrement des gens qui souhaitent obtenir de l'information sur les attestations d'études professionnelles (AEP), notamment en service de garde en milieu scolaire et en assistance à la personne en résidence privée pour aînés autonome ou semi-autonome. Nous vous invitons à visiter le site Internet de Parcours formation pour explorer toute l'offre de service : www.parcoursformation.com. La formation continue peut également être suivie au niveau collégial et universitaire.

L'acquisition de compétences augmente incontestablement l'implication et la motivation des travailleurs. Elle permet également à l'individu qui souhaite intégrer le marché du travail d'être davantage confiant en ses capacités et d'être plus attractif auprès des employeurs. La société et le monde du travail évoluent rapidement et il est indispensable que l'humain développe les compétences requises dans son domaine d'emploi.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnel. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec



Saviez-vous que...

L'aménagement de votre terrain et de vos plates-bandes peut présenter une menace pour la biodiversité de votre région.

En faisant un choix bien avisé de végétaux, il est possible d'avoir des aménagements diversifiés et colorés tout en utilisant des plantes qui cohabiteront bien avec notre environnement.



©Pixabay

Pourquoi éviter de prendre des plantes exotiques envahissantes?

Une fois installées dans les milieux naturels, les plantes envahissantes sont souvent difficiles à déloger. Pensons par exemple au phragmite, à la renouée du japon ou à la berce du Caucase. Il est donc beaucoup plus efficace de prévenir leur arrivée (Fihoq, 2020).

Un guide en ligne pour vous aider

Des experts se sont penchés sur la question et vous offre un portail en ligne pour vous guider dans vos choix :

Je te remplace



Un programme écoresponsable de lutte aux plantes envahissantes



Pour plus d'info:

Consulter le portail Je te remplace, un programme écoresponsable de lutte aux plantes envahissantes disponible à l'adresse suivante : plantesenvahissantes.org/programme-je-te-remplace/

LEVÉE PARTIELLE DE L'INTERDICTION D'ALLUMER DES FEUX À CIEL OUVERT EN FORÊT OU À PROXIMITÉ

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a décidé de modifier l'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité. Cette décision, prise en collaboration avec la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), entraîne donc la **levée partielle** de la mesure sur une partie du territoire touché par l'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert. Compte tenu des conditions météorologiques qui ont évolué dans les régions situées au sud du fleuve Saint-Laurent, **la mesure est modifiée à compter d'aujourd'hui à 10 h.**

Présentement, 116 incendies sont en activité au Québec. Depuis le début de la saison de protection, 449 incendies de forêt ont touché 750 904,9 hectares. La moyenne des dix dernières années à la même date est de 218 feux pour une superficie de 2 213,4 hectares.

La collaboration de tous est essentielle pour que l'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert en forêt soit respectée. Cette mesure a pour but de limiter les risques d'incendie de forêt. Rappelons qu'en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chapitre A-18.1), quiconque contrevient à une ordonnance d'interdiction d'allumer des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ou de toute autre mesure rendue par le ministre est passible, outre le paiement des frais, d'une amende.



**AS-TU
TON APPLI ?**

l'application mobile qui vous accompagne en forêt

Disponible sur  **App Store**  Disponible sur **Google Play**



**Soyez informé
en tout temps et téléchargez
notre application mobile.**

Nous aurons également l'indice d'inflammabilité qui s'affichera sur le panneau afficheur au centre de la municipalité.



PRÉVENIR LES RISQUES

LORS D'UN DÉMÉNAGEMENT



Vous emménagez dans une nouvelle demeure ?

VOICI QUELQUES RAPPELS LIÉS À LA SÉCURITÉ INCENDIE :



- Vérifiez les piles des avertisseurs de fumée et assurez-vous de sa présence à chaque étage et dans toutes les chambres.
- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone (CO) si vous avez un appareil de chauffage (mazout, kérosène, pétrole, gaz ou propane), un foyer ou un poêle à bois ainsi qu'un garage annexé à la résidence.
- Achetez et installez un extincteur portatif.
- Établissez un plan d'évacuation et pratiquez-le en famille.
- Laissez une distance de dégagement d'un mètre autour des panneaux électriques.

SOURCE : Ministère de la Sécurité publique

À LA SUITE DE VOTRE DÉMÉNAGEMENT

Un meuble n'a vraiment plus sa place?

OFFREZ-LUI UNE SECONDE VIE !



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains
450 774-2350

MIEUX TRIER
C'EST MIEUX RECYCLER!

WWW.RIAM.QUEBEC
450 774-2350



Offrez-le à
un organisme

Affichez-le sur un
site de revente

Informez-vous
auprès des
organismes
communautaires
et des centres
de bénévolat
de votre
municipalité

Nos professionnels

POMPAGE St-Pie

Ecoflo[®] HYDRO-KINETIC[®] BIONEST
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

- Service de vaccum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécamera
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur



► UPA des Maskoutains Nord-Est



Les entreprises agricoles de la grande région maskoutaine qui font le choix de poser des gestes pour la collectivité et les générations futures peuvent maintenant bénéficier d'une valorisation à la hauteur de leurs efforts avec la reconnaissance **Ferme agrEUAU environnementale**. Cette dernière permet de valoriser les entreprises agricoles qui ont mis en place au moins trois pratiques agroenvironnementales sur leur ferme ciblant minimalement deux des thématiques suivantes :

- Réduction de l'usage des pesticides et de leurs risques pour la santé et l'environnement;
- Amélioration de la santé et la conservation des sols;
- Amélioration de la gestion des matières fertilisantes;
- Optimisation de la gestion de l'eau;
- Amélioration de la biodiversité.

Cette reconnaissance permet le rayonnement de l'entreprise à titre de leader en agroenvironnement auprès de ses clients et fournisseurs, des instances municipales et gouvernementales, ainsi qu'auprès de la population et des consommateurs. Le programme offre également un montant forfaitaire équivalant à 4 heures d'**accompagnement** en services agronomiques pour la complétion du cahier des charges.

Pour plus d'information :

[https://monteregie.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/
programme-ferme-agreauenvironnementale/reconnaissance-ferme-agreauenvironnementale](https://monteregie.upa.qc.ca/producteur/agroenvironnement/programme-ferme-agreauenvironnementale/reconnaissance-ferme-agreauenvironnementale)

Si vous souhaitez participer au programme, contactez Frédérique Gagné au fgagne@upa.qc.ca.

Nos professionnels

RÉPARATION
VENTE
INSTALLATION

DANIEL
Radio-TV
FILS INC.

REFFERENCE

Radios d'auto, subwoofer et amplificateur • Démarreur à distance
• Mags et pneus • Éclairage DEL pour voiture • Accessoires de voitures et pièces de performance • Systèmes de communication (CB et commercial)

Des techniciens spécialisés à votre service
Nous réparons les cinémas maison, téléviseurs, lecteurs (CD, DVD et Blu Ray), décodeurs, systèmes informatiques et équipement pour musiciens

8130, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe | 450 796-3416

JY Tremblay
arpenteur-géomètre inc.

735 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G6
450 771-4224

Jean-Yves Tremblay, a.-g. • jyt@arpgeo.ca
Samuel Hottote, a.-g. • sh@arpgeo.ca
Geneviève Patry, a.-g. • gp@arpgeo.ca





**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

CRÉATEUR D'AMITIÉ DEPUIS 40 ANS!

**Devenir un parrain ou une marraine,
à raison de 3 h de loisirs par mois, c'est un agent
de changement pour la société!**

**Parrainage civique recherche 8 bénévoles
de la région afin de partager des intérêts communs et
des activités plaisantes avec un nouvel ami. Grâce
à cette amitié, vous briserez de l'isolement et favoriserez
la participation sociale d'une personne marginalisée
par ses divergences.**

**(Déficience intellectuelle, physique et
trouble du spectre de l'autisme).**

Venez bâtir un monde plus riche et inclusif avec nous!

Contactez-nous au 450 774-8758

Parrainagecivique.org

Nos professionnels

Donald Bergeron

Conseiller en sécurité financière
Représentant en épargne collective
SFL Gestion de patrimoine | Partenaire de Desjardins
www.donaldbergeron.ca • 1-866-798-2948

Partenaire de Desjardins

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence SFL Placements est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.

 SFL | Gestion de patrimoine  SFL | Placements

29, rue du Couvent
Saint-simon (Québec)
J0H 1Y0
T : 450-798-2948
F : 450-798-2566
www.sfl.ca


AC.CREATIF

MAÎTRE
GRAPHISTE

AC-CREATIF.COM

ALEX CARRIÈRE
DESIGN GRAPHIQUE
& SITE WEB

► Journée des finissants

LE 16 JUIN 2023



Un mouvement initié par :



alloprof

Avec la participation financière de :



BRAVO
AUX FINISSANTES
ET FINISSANTS 2023
DE TOUS
LES NIVEAUX !

Nous sommes fiers de vous.
#FIERSDENOSFINISSANTS

L'IRCM VOUS PROPOSE CINQ FAÇONS DE SOULIGNER LES
FINISSANTES ET FINISSANTS DE VOTRE VILLE OU MUNICIPALITÉ



Planter un arbre pour la cohorte
2023, tradition qui peut se perpétuer,
ça produirait un magnifique boisé!

2

Afficher leur photo et leur nom sur les
panneaux électroniques ou une affiche à
l'hôtel de ville et à la bibliothèque.



3

Présenter une motion de félicitations
soulignant leur réussite lors du
Conseil municipal en les invitant
à une photo officielle.



Produire une vidéo maison avec un
message de félicitations de la part
des élus et élues et la publier sur
vos médias sociaux.

#fiersdenosfinissants

5

Publier un encart dans le journal
local les félicitant pour cette étape
importante de leur parcours.



IRCM

INSTANCE RÉGIONALE DE CONCERTATION
EN PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LA MONTRÉGIE



Vignoble SAINT-SIMON

274, 2^{ème} Rang Ouest, Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
450 779-0434

www.vignoblesaintsimon.com



- NUTRITION DES CULTURES
- PHYTOPROTECTION
- SEMENCES
- ÉPANDAGE À FORFAIT
- ANALYSES GÉORÉFÉRENCÉES
- PAEF

450 798-2002 | www.williamhoude.com



**MACHINERIES
AGRICOLLES**

**ENGINS DE
CHANTIER**

**CAMIONS
& REMORQUES**

SOUDURE

- ACIER
- ALUMINIUM

*Peu importe vos projets
VENEZ NOUS VOIR!*

PASCAL OU JÉRÉMIE
450.380.2080

industriesdemico@outlook.com

550 RANG ST-ÉDOUARD • SAINT-SIMON QC J0H 1Y0



BJR

CONSTRUCTION INC.

RBQ : 5768-9309-01

JONATHAN BESSETTE

ENTREPRENEUR
GÉNÉRAL

450 493-8345

bjrconstructioninc@gmail.com

**RÉSIDENTIEL
RÉNOVATION
IMMOBILIER**

A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

David Brodeur, vice-président

Tél. : 450 253-8690

Fax : 450 253-0017

www.arelectrique.ca

5655, rue Lamoureux
Saint-Hyacinthe QC J2R 1S3



Bourdages Pneu Mécanique

Dave Bourdages - Mécanicien
1628, rang St-Édouard, Saint-Liboire
450 793-1154 • garagebpm@hotmail.com

ANNONCEZ DANS VOTRE
JOURNAL LOCAL



**INFORMATION
ET RÉSERVATION :**

450 798-2276

loisirs@saint-simon.ca

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
acespharma.ca

Accès **pharma**
par Walmart

Depuis 1982

Pélomix inc.

Les spécialistes du béton préfabriqué Certification **SP**

1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0
Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890

www.pelomix.com

LAVAGE ET EXTERMINATION

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE *André*

Traitement des araignées et des fourmis
Traitement préventif
Travail garanti
Service 7 jours

Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314 358, Notre-Dame, Saint-Hugues

Jean et Nathalie

FERME Gillal INC.

• Travaux à forfait
• Vente de foin et paille

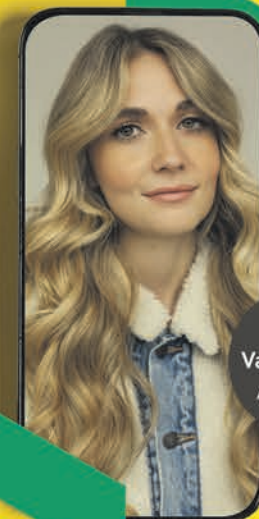
STE-ROSALIE FARM
450 278-4410 fermegillal@outlook.com

constructions DESLANDES

1-844-793-4963
info@cdeslandes.ca
constructions-deslandes.ca
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

REQ 2864-2908-63

Des bourses pour les étudiants membres de tous les niveaux scolaires!



Rosalie Vaillancourt
Animatrice

Soumettez votre candidature entre le 15 mai et le 6 juillet 2023.

Saviez-vous que la Caisse Desjardins des Chênes remet chaque année des bourses d'études à des élèves de niveau primaire et secondaire, à des étudiants de formation professionnelle et de la relève agricole, ainsi qu'à des étudiants de niveau collégial et universitaire?

Cette année, la Caisse remettra un total de 23 050 \$ en bourses à de jeunes membres, en plus de prix de présence d'une valeur totale de 4 000 \$ lors de la soirée de remise des bourses, qui sera animée par Rosalie Vaillancourt!

Écrivez-nous à l'adresse courriel boursescaissedeschenes@desjardins.com pour obtenir un formulaire d'inscription, ou visitez notre site Internet au desjardins.com/caissedeschenes, section jeunesse, pour tous les détails.

Desjardins
Caisse des Chênes



UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

st-hyacinthetechnopole.com  



Développement économique
de la grande région de Saint-Hyacinthe

EXCA VATION

LAFLAMME et MÉNARD inc.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL et SPÉCIALISÉ
RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

1590, rang Saint-Édouard
Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0
info@exclm.ca

TÉL. 450 798-2344
FAX 450 798-2144

Cooptel

COOPÉRATIVE DE TÉLÉCOMMUNICATION
DEPUIS PRÈS DE 80 ANS!



La fibre optique à la maison la plus
coopérative qui soit!

1 888 532-2667 | cooptel.ca